



ENQUÊTE NATIONALE du 4 novembre au 6 décembre 2019

Gestion des déchets plastiques (pots et plaques horticoles) dans les entreprises de la filière de l'horticulture, de la fleuristerie et du paysage.

Le sujet du plastique est devenu incontournable dans la société : d'émissions d'investigations à des prises de positions d'ONG environnementales, en passant par des flux internationaux modifiés (Pays d'Asie du Sud-Est refusant dorénavant les déchets plastiques en provenance d'Europe), un contexte réglementaire à venir encore peu lisible (Projet de loi « économie circulaire » actuellement en débat au parlement) et des nouveaux matériaux « plus verts » qui arrivent sur le marché. Dans ce contexte, alors que les opérateurs professionnels sont utilisateurs de matériaux plastiques (notamment les pots et plaques horticoles), l'Interprofession VAL'HOR s'est saisi de ce sujet afin de trouver des solutions durables qui soient bénéfiques à tous.

Pour mener à bien cette réflexion, un comité de pilotage composé de professionnel de la filière à engager un travail, avec deux bureaux d'études spécialisés sur ces questions, afin d'élaborer les différents scénarios possibles.

Cette étude se compose de différents volets, notamment :

- Etat des lieux du gisement actuel mis sur le marché français (tonnage, matériaux...) en collaboration avec les fabricants de pots horticoles ;
- Enquête auprès des professionnels de l'horticulture, de la fleuristerie et du paysage sur les pratiques actuelles en matière de gestion et de tri des déchets plastiques (voir encart en haut de la page)
- Entretiens avec des parties prenantes externes à la filière mais impliquées dans le sujet des déchets plastiques (Ademe, Eco-organisme, Collectivités, Recycleurs, fabricants de pots...) afin d'anticiper les évolutions et de s'y adapter ;
- Entretiens avec des parties prenantes internes à la filière (producteurs, distributeurs, paysagistes, grossistes, fleuristes) afin de recueillir les attentes sur le sujet.

Cette étude est conduite sur l'exercice 2019 - 2020.

Professionnels : producteurs, entreprises du paysage, jardinerie, fleuristes, grossistes en fleurs et plantes, distributeurs non spécialisés...

[Participez à l'enquête \(du 4 novembre au 6 décembre\)](#)

Note : certaines informations demandées peuvent nécessiter d'être préparées en amont (notamment volumes de déchets générés et coûts de gestion des déchets).

A PROPOS : VAL'HOR est reconnue par les pouvoirs publics comme l'Interprofession française de l'horticulture, de la fleuristerie et du paysage. Elle réunit 53 000 entreprises spécialisées, réalisant plus de 14 milliards d'euros de chiffre d'affaires et représentant 170 000 emplois. Elle rassemble les 10 organisations professionnelles représentatives des secteurs de la production (FNPHP, Felcoop, UFS, CR), de la commercialisation (FFAF, FNMJ, FGFP, Floralisa), ainsi que du paysage (UNEP, FFP). www.valhor.fr #LeVegetalEstEssentiel